

Le Myarolan

Bulletin d'information

Mies, juillet 1995

No 54

TROIS JOURS DE LIESSE POUR UN GRAND ANNIVERSAIRE



*La fête sera belle!
Venez avec parents
et amis célébrer en
toute amitié
et convivialité le
650e anniversaire
de votre commune!*

LA ROUTE DU VILLAGE sera à nouveau fermée. Et cette fois, ce ne sera pas pour y reposer une nouvelle couche de bitume, mais pour permettre au 650e anniversaire de la Commune de Mies d'arriver à maturité les 1er, 2 et 3 septembre prochains.

Le Comité, composé de 20 personnes, est sur pied de guerre depuis plusieurs mois et a concocté à l'intention des gens d'ici et d'ailleurs ce, n'hésitons pas à le dire, magnifique programme (voir page 2).

Vendredi 1er septembre

- Dès 18h, ouverture des festivités au son des canons de nos voisins Coppétans. Le fil conducteur de la fête sera tenu par une Guggenmusik qui nous vient de l'autre côté de la Sarine, plus précisément de Lucerne.
- Plusieurs stands de nourriture, ainsi que bar à champagne, cave à bière et caveau vaudois viendront rassasier et désaltérer les citoyens, les amis de passage et les badauds.
- Pour répondre aux souhaits de chacun, deux scènes seront aménagées: une Petite Scène destinée plus spécifiquement aux jeunes accueillera chaque soir 3 groupes de musique branchée alors que la Grande Scène permettra aux moins jeunes de danser sur les rythmes du groupe «New Day» le vendredi soir et d'assister entre autres au concert de l'ensemble «The Marvins» le samedi soir.
- Outre la tente qui sera aménagée au centre, trois podiums installés aux extrémités du village permettront la succession d'animations de rue telles que des montreurs d'ours et des cracheurs de feu.

Samedi 2 septembre

- C'est le marché d'automne qui marquera le début de cette journée de fête avec l'ouverture des stands à 10h. Les estaminets accueilleront quant à eux leurs premiers clients dès 11h.
- Durant l'après-midi, petits et grands pourront mettre leur savoir, leur habileté et leur sagacité à l'épreuve au cours d'un rallye pédestre qui permettra aux Myarolanes et Myarolans de fraîche date de se familiariser avec certains aspects peut-être méconnus de leur commune de résidence.
- Dès 20h les yeux se tourneront vers la Grande Scène pour suivre un «Show USA» style rock acrobatique qui laissera ensuite à 21h30 la place à un magnifique feu d'artifice. La soirée du samedi se terminera par un bal.

Dimanche 3 septembre

- Un grand déjeuner canadien permettra de commencer cette journée dans une atmosphère joyeuse et détendue.
- Les personnes avides de sensations n'hésiteront pas à monter dans la montgolfière pour découvrir une vision moins terre-à-terre de la commune. Un grand concours de costumes auquel chacun est invité à participer sera doté de prix alléchants tels qu'un vol au-dessus du Mont-Blanc.
- Le repas de midi sera proposé au prix de Fr. 20.— (Fr. 12.— pour les enfants jusqu'à 12 ans). Un bulletin d'inscription vous parviendra au début du mois de juillet.

LA CLAIRIÈRE EN FÊTE



LA CLAIRIÈRE, une maison où l'accueil n'est pas un vain mot, mais une réalité chaleureuse. Une maison habitée de souvenirs pour toutes celles et ceux qui y ont accompagné des proches, parents ou amis. Il faut savoir entrer dans ce monde des aînés pour y découvrir une vie jalonnée d'épisodes touchants, parfois drôles ou cocasses. Le sourire, la gentillesse, la patience du personnel contribuent grandement à faciliter le vécu quotidien, alourdi quelques fois par les soucis inhérents à l'âge.

L'objectif des responsables est d'en faire une maison ouverte en suscitant les occasions de rencontres avec l'extérieur: concerts, télévision, lecture des journaux, excursions. A cela s'ajoutent

toutes les activités offertes aux aînés: divers ateliers de travaux manuels, gymnastique. Le travail de soutien est



d'une nécessité évidente et il faut rendre hommage à celles et ceux qui s'y consacrent.

Fête pour les enfants, kermesse pour les grands

Samedi 17 juin 1995, la population de Mies et des environs était conviée à la célébration des 25 ans d'une maison qui s'est agrandie par la force des choses tout en gardant des dimensions humaines. Cette kermesse « bon enfant », joyeuse et sympathique, organisée en collaboration avec le Lions Club Léman-Ouest, répondait à un bel objectif: solidarité, amitié, tendresse.

Une fête pour les enfants: le visiteur rencontrait d'abord une gigantesque girafe qui vibrait sous les assauts répétés d'une bande de joyeux bambins qui s'en donnaient à coeur joie, ravis de dépenser leur énergie sur ce « trampolino » d'un jour. Kermesse pour les adultes tentés par la brocante et le bric-à-brac d'objets hétéroclites invitant à la farfouille, sans oublier les livres à découvrir et les objets confection-



nés à la Clairière, toujours si appréciés.

Sans musique, il n'y a pas de fête et les sociétés locales ont apporté leur contribution avec un quatuor du Conservatoire et les prestations de l'Union Instrumentale du Cercle de Coppet. Une fête, c'est aussi l'occasion de se retrouver autour d'une table dans une joyeuse convivialité. Rien n'a été négligé, pâtisseries des paysannes vaudoises, brochés, grillades, crêpes et



raclettes. Il faisait bon retrouver sous la tente des visages connus et écouter un animateur plein d'humour et d'entrain.

Tous les amis de la Clairière lisent avec plaisir le journal, le No 100, d'une série à couverture bleue intitulée « Le Papillon ». Bravo aux responsables qui ont tenu le cap depuis 1986 et qui ont

fait de ce bulletin un trait d'union entre la Clairière et les amis de l'extérieur. On y trouve non seulement des nouvelles de la vie quotidienne, mais aussi des articles pleins de charme. La page consacrée à Pacha, le chat de la maison, mérite d'être lue, de même qu'un poème qui se conclut par quelques mots d'une sagesse exemplaire:



**« Alors chers amis au grand âge,
Montrons-nous donc un peu plus sages,
Heureux et fiers d'être des vieux,
Puisque ne vieillit pas qui veut. »**

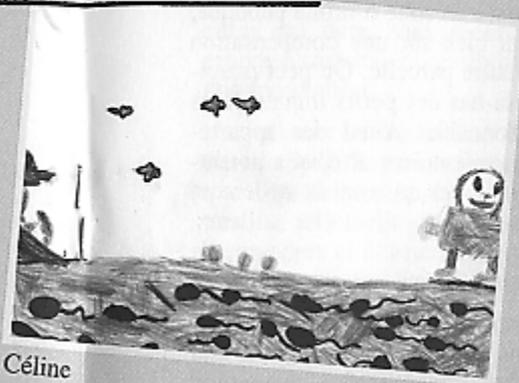
On ne peut mieux dire.

FG

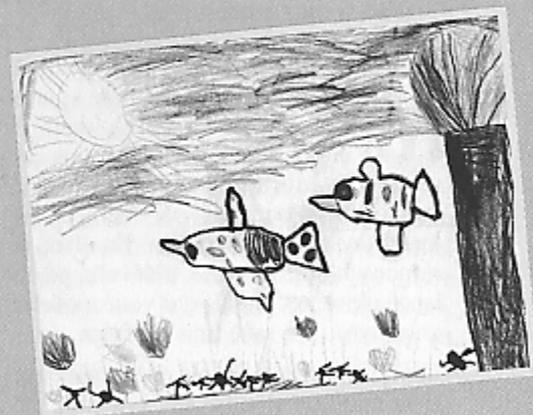
Promenade à la gouille à Marion



Clio



Céline



Sylvain

On a vu des petites grenouilles et des têtards.

Il y avait aussi une grosse grenouille et on a entendu son cri.

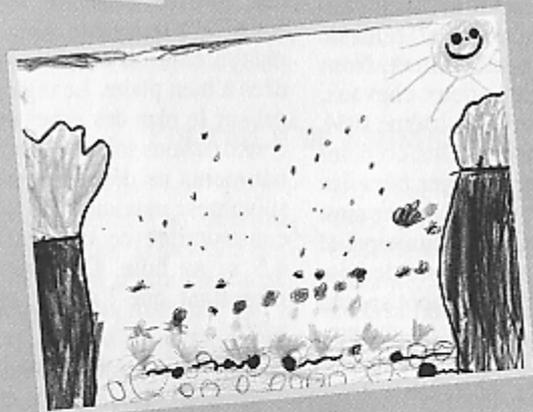
Il y avait de belles libellules bleues.

Sur l'eau, on a vu des nénuphars.

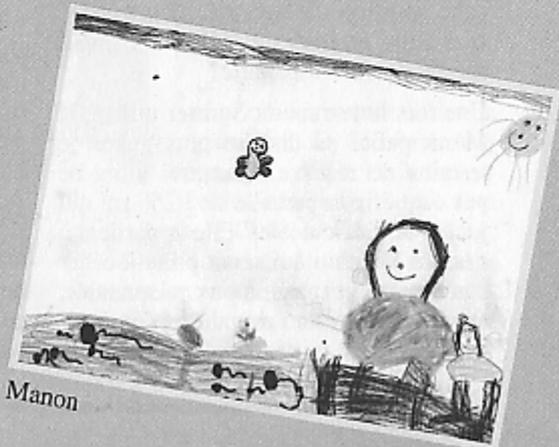
On a aussi entendu des cris d'oiseaux.

Et surtout, il y avait plein de moustiques!

La classe enfantine de Mies.
Juin 1995



Amélia



Manon

LA VIE DE LA COMMUNE

Rêvons

MONSIEUR GEORGES NAEF vivait le 21 juin dernier sa dernière séance au Conseil communal, mais il s'en va en nous laissant tous ses rêves pour Mies, rêves qui ont tous été massivement acceptés par le législatif lors d'une séance marathon. En effet, le responsable des travaux a développé ou lancé plusieurs projets qui vont modeler un nouveau paysage dans la région.

Les travaux pour l'école ont commencé et la majorité d'entre eux ont déjà été adjugés à des entreprises, du village ou d'ailleurs, qui répondent à un certain nombre de critères, dont la compétitivité. Cependant, les rêves, et celui de l'école en particulier, ont un coût. Nous avons une sympathique deux chevaux, nous nous offrons une Opel. Même si M. Roland Kress annonce que les comptes 1994, se soldent avec un léger bénéfice de 43 000 francs, comment financer ainsi le Sorbier? Prudente, la Municipalité propose de faire passer l'impôt de base de 40 à 45 ct et de créer un impôt spécial de 5 ct affecté aux intérêts et au remboursement de l'emprunt bancaire contracté pour l'école. Après discussion, cette solution est acceptée. Lorsque le cash-flow atteindra 1 million, l'impôt spécial devrait disparaître.

Une fois le terrain du Sorbier utilisé, la Municipalité ne dispose plus guère de terrains de réserve. Pourquoi alors ne pas acquérir la parcelle de 9250 m² qui jouxte la future école? Elle appartient à l'hoirie Vecchio qui serait prête à céder son bien moyennant un prix raisonnable, supérieur certes au prix du terrain agricole, mais dix fois inférieur à celui d'un

terrain constructible, soit 32.-/m². C'est tentant. Par ailleurs, cette zone pourra être déclassée en zone d'utilité publique, moyennant bien sûr une compensation avec une autre parcelle. On peut imaginer alors là-bas des petits immeubles à loyer raisonnable. Ainsi des appartements pourraient être attribués notamment à des jeunes qui sont actuellement contraints d'aller s'installer ailleurs. Cela permettrait aussi à la commune de diversifier ses ressources.

Du nouveau aussi pour les habitants actuels qui désireraient construire qui une piscine, qui un abri de jardin. Jusqu'à maintenant, un certain flou régnait et les autorisations étaient accordées à bien plaisir. Le règlement communal sur le plan des zones et la police des constructions tolère désormais de petits bâtiments ne dépassant pas les normes suivantes: maximum 30% de la surface constructible de la parcelle, 60 m² et 4,5 m au faite. Ceci bien entendu en admettant que l'aspect esthétique soit agréé.

Passons au prochain rêve, le port intercommunal. L'idée date déjà de 1978. Elle se précise depuis lors au gré des études et des sondages. C'est sûr, 250 places d'amarrage supplémentaires suffiraient à peine pour combler tous les désirs. Aujourd'hui, un premier crédit d'étude de 97 500 francs est voté, pour autant que Tannay prenne en septembre la même décision. Si le projet aboutit, une grande partie de ce montant sera remboursée par la coopérative d'exploitation. Le concept du port se dessine pour l'instant mieux en mots qu'en sché-

mas. Les mots-clés énoncés sont promoteurs: utile, d'intérêt public, esthétique, durable, viable, sûr, attractif, auto-financé, cohérent et intégré; mais aussi restaurant, calme, rencontre, détente, repos, plage, verdure, loisirs et ressourcement; et encore sport, jeux, fêtes, camping, passage, ambiance, et enfin eau pure, vue, sécurité, beauté, propreté, arbres, accessibilité, prix et non spéculation.

Un seul mot fait tache dans l'ensemble, c'est la Step. Toutefois, on peut espérer que dans dix ans la station soit insuffisante et vétuste et qu'on puisse alors la déplacer.

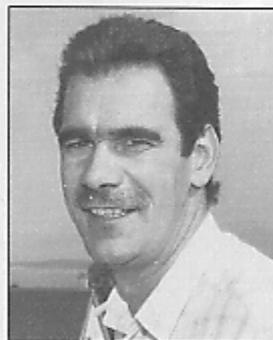
Le visage de la commune va aussi se modifier du côté de la Route suisse et des voies ferrées puisque les deux plans de quartier des Huttins de Travers et du Triangle ont passé la rampe. Le premier quartier sera densifié avec un ensemble

cohérent et diversifié d'habitations et de petits bâtiments à usage de bureaux. Des protections contre le bruit délimiteront le périmètre. Le projet n'est pas nouveau non plus. Une première mise à l'enquête a eu lieu en janvier 1994, une seconde en mai-juin de la même année et les plans ont été modifiés pour tenir compte des oppositions. Le législatif a approuvé les réponses qui permettront à la Municipalité de lever les oppositions des propriétaires mécontents. Même scénario pour Le Triangle dont le premier projet date de 1987. Sont prévus en ordre contigu des logements, des commerces, des activités tertiaires, un parking et l'abri de PC communal sur le terrain cédé à la commune par son propriétaire.

A l'heure où la commune de Mies se tourne vers son passé en préparant une fête grandiose pour son 650e anniversaire, elle voit aussi une configuration nouvelle du village s'élaborer. GP

Portrait d'un Municipal

LE GROUPE "Mies Renouveau" compte depuis le 1er juillet un nouveau membre, M. Didier Tripet. Ce dernier en effet vient d'être élu tacitement responsable des travaux de la commune et prend ainsi la succession de M. Georges Naef. Aucun autre candidat ne se présentait pour assumer cette lourde charge et la Municipalité est heureuse que M. Tripet ait répondu positivement à ses sollicitations. Car ce dernier est bien placé pour exercer cette fonction. Membre du Conseil communal et de la Commission des travaux depuis 1987, il possède une



entreprise de ferblanterie et couverture à Mies, installée au Centre lac depuis 1987 également. Il est, titulaire d'une maîtrise fédérale, domicilié dans la commune avec sa famille et, membre du comité du 650e. Il est donc un vrai Myarolan qui connaît aussi bien le village que ses habitants et, de par son métier, leurs maisons les plus récentes.

Ses priorités: mener à bien la construction de l'école dans le respect des délais et du budget décidés ainsi que la réfection de l'immeuble Braillard, l'actuel bâtiment scolaire. Dans un second temps, il s'occupera du port dont l'inauguration éventuelle est prévue pour l'an 2000. GP

CARNET DE ROUTE

La Commune est heureuse d'accueillir un nouvel habitant, Michaël MOSES et adresse ses félicitations aux heureux parents.

Plusieurs personnes sont décédées au cours de ce printemps. Par le biais de ces lignes, la Commune présente ses condoléances aux familles de Lucette STERCKI, César SEMOROZ, Paul

WYSS, Sophie de GAUDENZI, Roger BRUGGER, Marthe CHEVALLAZ, Frieda EGGER et Léa JEANNERET.

Le 21 mars dernier, Antoinette MUNTENER a fêté son 90e anniversaire, alors que le 4 avril Maria PASQUIER franchissait le cap des 80 ans. Nos meilleurs vœux les accompagnent.

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS

Juillet

- du 4 au 9 VIIe Tournoi international de polo
- 15 - 16 Tournoi des membres de Veytay
- 25 Soirée de fabrication de guirlandes pour le 650e (Salle du Collège)

Août

- 1er Célébration de la Fête Nationale à Tannay
- 8 Soirée de fabrication de guirlandes pour le 650e (Salle du Collège)

Septembre

- 1 - 2 - 3 Fête du 650e
Marché d'automne
- 2 Tournoi interne de polo
- du 5 au 10 Geneva Open de polo en association avec Cartier et Estancia Santa Teresa
IXe Tournoi international de Veytay

LE PREMIER COUP DE PIOCHE

Le 17 mais dernier, le Consortium des Architectes de Mies (CAM) a, en présence des autorités, procédé au symbolique premier coup de pioche du nouveau complexe scolaire de Mies.

Tout est en effet allé très vite depuis la décision du Conseil. L'autorisation de

des budgets votés. D'ici la fin de l'année, le gros oeuvre, soit l'enveloppe du bâtiment, sera achevé. L'avancement rapide des travaux revêt une certaine importance également au niveau financier car dans le cadre des mesures d'encouragement à la construction, ce chantier pourrait bénéficier d'une subvention de Fr. 300 000.- pour autant qu'en fin d'année, le montant des travaux effectués et facturés atteignent 3 millions.



Des mesures de sécurité ont été prises aux abords du chantier; la vitesse du trafic inhérent aux travaux a été limitée à 30 km/h et l'accès n'est pas autorisé par la Vy-des-Tschioquants. Pour éviter tout risque d'accident, chacun est invité à se conformer aux consignes en vigueur. MA.

construire a été obtenue en un temps record de 29 jours et les travaux débiteront 3 jours plus tard. Les «trax» qui ont occupé le terrain jusqu'au 20 juin ont laissé le champ libre au travail de la grue. Le terrassement est actuellement terminé, les baraques de chantier sont en place.

A ce jour, les travaux ont été pour ainsi dire tous adjugés, en grande partie à des entreprises de la région et dans le respect le plus strict



L'aide au Mali s'organise

Le 5 mai dernier, la tente déjà installée dans le préau du Collège pour le marché de printemps a accueilli une trentaine de membres et sympathisants du groupe VIE. Le but de cette rencontre était de lancer officiellement le projet de reconstruction de la maternité de Badogo en faisant plus ample connaissance avec quelques représentants du Mali bien décidés à faire découvrir les saveurs, les coutumes et les musiques de leur pays. Ce rendez-vous amical et gastronomique permet de mieux connaître les besoins des populations villageoises et de poser ainsi les bases d'une collaboration que nous espérons fructueuse.

A ce jour, les fonds réunis pour le projet du Mali se montent à près de Fr. 2000.— (Groupe VIE, Banque Raiffaisien - Mies, CCP 12-9772-0).

Contrôles radar dissuasifs

Durant les mois de février et mars, la gendarmerie vaudoise a effectué plusieurs contrôles de vitesse sur les artères principales du village. Si les résultats obtenus à la route de St-Cergue et à la rue du village oscillent entre 2 et 8% de véhicules dénoncés pour excès de vitesse, il est réjouissant de constater qu'aux abords de l'école, seuls 0,9% d'automobilistes ont été amendés. Ce résultat, naturellement trop élevé encore lorsqu'il s'agit de la sécurité des enfants se rendant à l'école, peut certainement être en partie attribué aux mesures de signalisation mises en place au début de l'année scolaire.

Faire la fête sans importuner les voisins

Plusieurs plaintes concernant des réceptions privées trop bruyantes sont parvenues à la Municipalité et à la gendarmerie au cours de l'été 1994. Pour éviter à l'avenir de

tels désagréments et pour préserver un bon climat d'entente sur le territoire de la commune, il est recommandé de se conformer au règlement communal de police en vigueur qui stipule qu'entre 22h et 7h l'usage des instruments de musique, gramophones, appareils de radiodiffusion, télédiffusion et autres ne doit pas importuner le voisinage.»

Dans la mesure où vous souhaitez organiser une fête en plein air qui devrait durer au-delà de 22h, n'oubliez donc pas de demander une autorisation à la Municipalité deux semaines au préalable, d'obtenir l'accord de vos voisins immédiats et de veiller à ne pas entraver la circulation par le parcage sauvage des véhicules.

Avec ces quelques précautions d'usage, vous ne mettrez pas en danger vos relations de bon voisinage!

Roulez feutré aux abords du chantier

La mise en travaux du nouveau complexe scolaire le long de la route de Veytoy a nécessité la mise en place d'une signalisation particulière pour limiter la vitesse sur ce tronçon. Les automobilistes empruntant cette route ou se rendant au centre sportif sont instamment priés de respecter les mesures de sécurité dans ce secteur où cohabitent désormais piétons, cyclistes, cavaliers et machines de chantier.

Pour la modique somme
de Fr. 15.— vous pouvez
vous procurer au Greffe municipal
un joli classeur aux couleurs de Mies
pour collectionner vos Myarolans.

Rédaction

Martine Ammann	Tél. 755 24 93
Françoise Gaud	Tél. 755 17 82
Geneviève Perrin	Tél. 779 16 90